

D 684 NICARAGUA: LE DEBAT IDEOLOGIQUE

Suite au communiqué du Front sandiniste sur la religion (cf. DIAL D 654), en octobre 1980, les évêques nicaraguayens avaient rendu publique une longue prise de position (cf. DIAL D 661). Inquiets du ton critique et des réserves de l'épiscopat face au régime, des religieux et des organisations de religieux ont aussitôt donné leur opinion sur la déclaration de l'épiscopat.

C'est ce texte que nous donnons ci-dessous. Il constitue une pièce importante du débat idéologique sous-jacent à toute la vie politique du pays.

Ce débat vient d'être spectaculairement remis au premier plan de l'actualité par la décision du président Reagan de suspendre l'aide économique de 75 millions de dollars accordée par le gouvernement Carter. Mesure temporaire, est-il dit, mais qui traduit parfaitement la méfiance des Etats-Unis envers la Révolution nicaraguayenne.

Note DIAL

Déclaration des religieux de Nicaragua
suite au document des évêques
du 13 octobre 1980

Le document adressé par la conférence épiscopale à la Direction nationale du Front sandiniste, en réponse à son communiqué officiel sur la religion, a provoqué notre surprise et notre préoccupation.

1- Nos appréhensions devant le document épiscopal

Nous sommes préoccupés par le ton qui se dégage du document, un ton excessivement polémique et blessant. A cause de ce ton, les faits négatifs éventuels, les justes objections que les évêques peuvent présenter, les risques, les dangers et les craintes dont ils font état, les généralisations ou les interprétations auxquelles ils procèdent, et même les principes généraux valables qu'ils énoncent, tout devient occasion d'accusations et d'attaques, parfois dures, de valeur discutable et obstacle à tout dialogue.

Nous sommes préoccupés par le fait que ce document en vienne à créer des difficultés dans le nécessaire dialogue pour le progrès de la révolution populaire, dialogue dont la "déclaration de principes" du Front sandiniste constitue "une base", ainsi que le reconnaissent les évêques. Ce document répond par la polémique à une offre sereine de dialogue, seule façon constructive de résoudre les difficultés que les évêques eux-mêmes devraient chercher à dépasser, en accomplissement de leur mission pastorale auprès du peuple de Dieu. Si nous bloquons le dialogue c'est le peuple qui en sera le plus affecté.

Nous sommes préoccupés par le fait que ce document puisse devenir une arme dirigée contre le peuple, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Et nous craignons beaucoup que les chrétiens de notre Eglise commettent l'erreur fatale consistant à se diviser dans la recherche du dialogue nécessaire, en discordance d'attitude et de ton.

Nous sommes attristés de voir que, comme Eglise une, nous perdons de magnifiques occasions d'éclairer le peuple au bénéfice de la révolution, au moment précis où une clarification dans la sérénité, le dialogue et l'esprit de service, est l'urgence première pour l'édification d'un Nicaragua nouveau.

2- Nous parlons en chrétiens

Comme chrétiens membres du peuple de Dieu dans l'Eglise de Nicaragua et, comme tels, révolutionnaires au service de la libération intégrale du peuple, nous sommes en conscience dans l'obligation de contribuer au nécessaire dialogue. Nous aurions aimé favoriser ce dialogue en parlant avec nos évêques et avec les autres membres ou groupes d'Eglise, mais en l'espèce cela n'est plus possible par suite de la publicité donnée au document en question. Il doit cependant être clair que nous voulons nous exprimer en communion active et en esprit de dialogue avec nos évêques, sans qu'il soit aucunement question de rupture ou de "magistère parallèle". Mieux, nous voulons répondre à l'appel qu'ils ont lancé par une contribution à la recherche commune, dans le sens du discernement et de la clarification, recherche que dans leur lettre pastorale du 17 novembre 1979 (1) les évêques ont reconnu ne pouvoir "mener seuls", et pour laquelle ils ont demandé "la continuation du dialogue".

C'est pourquoi nous voulons nous exprimer sur le ton positif de la clarification. Nous ne prétendons nullement apporter une réponse définitive ou exhaustive au document de la conférence épiscopale. Nous apportons notre modeste contribution au dialogue; le peuple y trouvera lumière et encouragement pour mettre en oeuvre, dans la révolution, le projet politique faisant de lui le véritable protagoniste de sa libération intégrale.

Nous abordons ici uniquement les quelques points qu'il nous semble urgent de tirer au clair entre nous tous.

3- Les points positifs

Le document de la conférence épiscopale est parfaitement positif sur les points suivants:

1) Avant tout, le fait de répondre au communiqué officiel de la Direction nationale du Front sandiniste sur la religion. (Encore que, dans leur document, les évêques débordent le texte du communiqué du Front sandiniste sur le plan du contenu et du genre littéraire.)

2) Il est juste et positif de reconnaître, comme le font les évêques, que le communiqué du Front sandiniste sur la religion est "une base de dialogue avec le peuple chrétien".

(1) Cf. DIAL D 589 (NdT).

3) Il est extrêmement positif que les évêques déclarent publiquement que c'est "un motif de joie et de nouveaux espoirs" de voir poser clairement, dans le communiqué du Front sandiniste, un certain nombre de principes que les évêques jugent positifs.

4) Il est positif de souligner en conséquence la reconnaissance par le Front sandiniste de la liberté religieuse, ainsi que sa volonté de sauvegarde du droit correspondant et inviolable pour tous à ce que personne ne fasse l'objet d'une discrimination "en raison de la profession publique ou de la diffusion de ses croyances religieuses" ou du fait de "ne professer aucune foi religieuse".

5) Il nous semble, de plus, positif que la foi soit valorisée comme "motivation" révolutionnaire;

6) que l'interprétation des questions religieuses relève de la seule compétence des Eglises;

7) qu'il y a eu des situations historiques négatives où l'Eglise a servi de support à la domination;

8) que soit reconnu l'engagement du Front sandiniste à respecter les célébrations et traditions religieuses du peuple;

9) que l'Eglise se fasse l'écho du principe du Front sandiniste selon lequel il est du droit de tous et de chacun de participer à la conduite des affaires politiques du pays.

4- Le respect de la religion du peuple

Les évêques interprètent la déclaration du Front sandiniste sur le respect de la religion du peuple comme étant opportuniste; en réalité on chercherait stratégiquement à saper cette religion. Le respect des valeurs religieuses exige le respect de l'homme réel qui vit ces valeurs. Pour le Front sandiniste, d'après les évêques, le respect de la religion est d'ordre idéologique: elle ne serait respectée que dans la mesure où elle est en accord avec la révolution du Front sandiniste.

Il nous semble que ce n'est pas le cas, car le Front sandiniste base son respect de la religion du peuple sur la réalité même du peuple. Le Front sandiniste se reconnaît le droit légitime de défendre le peuple, et donc sa religion, mais uniquement en s'en prenant au vice, à la corruption et à l'utilisation politique ou commerciale de la religion (document du Front sandiniste n° 5). Quand les évêques disent que "le Front sandiniste s'arroge le droit de dire quelles fêtes ou activités religieuses populaires sont ou non contraires à sa révolution" (IIIe partie n°6), c'est fausser la lettre et l'esprit du document du Front sandiniste.

5- Eglise et Etat

Les évêques qualifient d'équivoque, source d'abus, ce qu'ils retiennent du document du Front sandiniste comme "parallélisme destructeur" entre l'Eglise et l'Etat (IIIe partie n°2). Dans son document, au n°9, le Front sandiniste parle en réalité du caractère spécifique de la révolution et de l'Etat dans leurs origines, finalités et sphères d'action;

il reprend à son compte la thèse universellement admise de l'Etat laïc. Cette doctrine est parfaitement compatible avec les déclarations du concile Vatican II sur l'autonomie du temporel (Gaudium et Spes n°36). Tant la doctrine de Vatican II que les affirmations du Front sandiniste n'excluent en rien l'influence mutuelle de l'Etat et de l'Eglise. Au contraire, le Front sandiniste insiste avec force et clarté sur l'apport des Eglises et des chrétiens révolutionnaires au processus nicaraguayen et sur le droit de professer publiquement ou de diffuser ses croyances religieuses.

Les évêques disent également que le document du Front sandiniste restreint le religieux au domaine individuel et privé. Pourtant, le document du Front sandiniste déclare textuellement que la religion relève "des individus, des Eglises et des associations privées organisées dans une perspective religieuse" (Document du FSLN n°9. C'est nous qui soulignons). Les évêques, curieusement, ne retiennent que la première affirmation et laissent de côté ce qui relève de l'Eglise et des associations religieuses face à l'Etat. De plus, dire que la religion est pour le Front sandiniste une affaire purement privée, c'est ignorer ce qu'il y a de plus authentique et de plus original dans le processus nicaraguayen pour ce qui est de la participation des chrétiens à la révolution, un fait que le document de la Direction nationale du Front sandiniste reconnaît justement dans sa profondeur et son étendue.

6- Le service exceptionnel des prêtres

Sur la base d'une étude des données historiques comme celle, par exemple, de l'évangélisation de l'Amérique, la conférence épiscopale en applique la leçon à la coopération actuelle de quelques prêtres à l'Etat sandiniste: la soumission, au temps de la Colonie, de certains évêques, prêtres et religieux aux intérêts des empires ibériques attire l'attention sur le danger d'utilisation de l'Eglise par le Front sandiniste par le biais de la demande actuelle de collaboration adressée à certains prêtres. La conférence épiscopale affirme que:

1) par une telle collaboration le prêtre s'intègre à un système que, de ce fait, il justifie ou auquel il donne une image de justesse religieuse;

2) c'est provoquer ainsi des divisions au sein de l'Eglise car, ce faisant, on dénature le ministère sacerdotal et on introduit le désordre et l'indiscipline parmi les prêtres;

3) de telles provocations seraient, de surcroît, le fait "de flatteries et de prébendes";

4) la dénaturation du ministère sacerdotal chez ces prêtres est la conséquence d'une action sacerdotale déviée "vers le service des intérêts de parti ou de groupe";

5) c'est en tout cela la confirmation de la "stratégie" connue et dénoncée par le Seigneur dans l'évangile: "Frapper le pasteur pour disperser les brebis".

Pour notre part, nous croyons que ces affirmations reflètent un point de vue qui n'est pas totalement conforme à la doctrine du magistère de l'Eglise et à sa pastorale au cours du dernier tiers du 20e siècle. Il ne nous paraît pas non plus en accord avec les perspectives pastorales élaborées par les évêques de Nicaragua. Voyons cela de plus près.

Aujourd'hui l'Eglise affirme que la participation de prêtres à des charges gouvernementales est une exception (ainsi que le disait déjà le Code de droit canonique promulgué en 1917. Cf. canon 139, § 2 et 4). C'est une exception, c'est-à-dire pour des situations limites ou des cas d'urgence. En en faisant une exception, l'Eglise tire la leçon historique des époques où le partage du pouvoir politique n'était pas si exceptionnel pour des ministres de l'Eglise, ni non plus la justification de régimes politiques ou d'idéologies. Mais en même temps l'Eglise admet des exceptions et, quand elle le fait, n'en parle pas alors comme d'exemples d'"utilisation" ou de "manipulation". Elle les admet davantage s'il s'agit d'un bien constituant en réalité l'une des façons de concrétiser son choix des pauvres, c'est-à-dire ordonné au service du peuple, de la justice internationale ou de la cause de la grande majorité du peuple que sont les pauvres d'un pays, toutes raisons supérieures à de simples intérêts de parti ou de groupe même si elles sont exprimées par le biais des partis ou des groupes. La preuve en est donnée par le fait qu'aujourd'hui l'Eglise part du même point de vue pour autoriser de façon exceptionnelle la militance dans des partis (voir le document sur le sacerdoce du synode des évêques à Rome en 1971, texte repris dans Puebla n°527).

Le ministère sacerdotal a été exercé dans l'Eglise de plusieurs manières: du prêtre uniquement pasteur jusqu'à celui qui est éducateur, diplomate, ouvrier, etc. Il est à supposer que lorsque l'Eglise permet au prêtre cet exercice exceptionnel de son ministère, elle reconnaît qu'en ce cas il peut le faire sans dénaturation du sacerdoce. Et vu la permission de l'Eglise, il n'y a pas non plus désordre ou indiscipline.

Dans leur déclaration pastorale du 13 mai 1980 (2), les évêques de Nicaragua avancent un jugement conjoncturel sur la fin de l'état d'urgence historique du pays. Il s'agit d'un jugement en toute honnêteté discutable; ni les évêques ni les chrétiens ne sont experts pour porter de tels jugements du seul point de vue de la foi et de la doctrine de l'Eglise; sont experts ceux qui ont en leur possession les instruments théoriques et pratiques leur permettant de le faire. Sur la base de leur jugement conjoncturel, les évêques laissent entendre que des laïcs pourraient assumer les fonctions exercées par certains prêtres dans le cadre de l'Etat, et aussi bien qu'eux. Mais à aucun moment ils n'ont transmis à ces prêtres une directive pastorale leur ordonnant de renoncer à leurs charges. Les prêtres en question ont respectueusement demandé à dialoguer sur ce point difficile.

Enfin, dire des prêtres qu'ils ont été utilisés et manipulés à coups "de flatteries et de prébendes", c'est un jugement moral grave porté sur leur action concrète et leurs intentions. Et insinuer que le Front sandiniste a mis en oeuvre la stratégie de "dispersion des brebis" par la présence de ces prêtres dans l'appareil d'Etat, c'est juger durement et sans doute de façon peu évangélique les intentions exprimées publiquement à ce sujet par le Front sandiniste dans son communiqué officiel sur la religion.

7- Réflexion finale

Nous ne voudrions pas nous livrer ici à d'autres interprétations, que les évêques font à propos de certains événements politiques nationaux à

(2) A cette date, les évêques publiaient une "orientation pastorale" portant sur la participation des prêtres à la politique, mais sans constituer une mise en demeure pour les prêtres nicaraguayens concernés (NdT).

incidences religieuses. Nous ne voulons pas discuter politiquement avec nos évêques et ouvrir des polémiques stériles à l'intérieur de nos Eglises. Ce que nous voulons c'est dialoguer avec nos évêques sur nos expériences de pastorale, de vie spirituelle et d'évangélisation. Et sur tout cela il y aurait tellement à dire de façon positive et ecclésiale!

Nous sommes peiné de l'interprétation politique que fait le document des évêques sur l'aide fraternelle internationale, mise sur le même plan que l'intervention nord-américaine.

Nous sommes surpris par l'allusion du document aux martyrs chrétiens qui seraient morts "pour conquérir une gloire et un pouvoir sur les autres".

Nous sommes inquiets du jugement porté par les évêques sur le Front sandiniste, car il est une tentative de séparation ou même d'opposition entre le peuple des pauvres et son avant-garde légitime et reconnue. Nous rappelons la lettre pastorale des évêques (17 novembre 1979) qui disait: "Diverses forces ont généreusement contribué à cette étape historique et personne ne doit mettre d'obstacle à leur participation. A leur tête, à l'évidence, le Front sandiniste de libération nationale "tient une place historique."

Nous demandons aux évêques, en toute fraternité, et en pleine communion ecclésiale, d'être conséquents avec la lettre pastorale de novembre 1979. Nous leur rappelons en particulier ceci qu'ils ont écrit: "L'apport fondamental de l'Eglise comme de tout nicaraguayen c'est celui de la priorité accordée au pauvre: il importe donc de donner son accord aux mesures et aux lois destinées à le sortir de sa marginalisation, à lui restituer ses droits et à renforcer les organisations qui garantissent sa liberté."

Signé:

Institut Jean XXIII (Université centro-américaine) - Centre Antonio Valdivieso - Institut historique centro-américain - Centre éducatif de promotion agraire - Universitaires chrétiens pour la révolution - Francisco Javier Llasera s.j., secrétaire du conseil national de la Compagnie de Jésus - Frère Edwin Maradiaga, coordinateur de pastorale sociale de CONFER de Nicaragua - Soeur Anabel Torres, délégué de CONFER de Nicaragua - Frère Rafael Lúcio, assesseur de la pastorale des jeunes - Père Félix Jiménez, curé de Saint-Paul Apôtre et responsable de la coordination des communautés ecclésiales de base de Managua - Père Juan Roberto Zarruck s.j., directeur du Collège centro-américain - Soeur Maria Hartman, communauté Santa Inés du quartier Monseñor Lezcano - Soeur Inés Pérezcano, secrétaire de CONFER

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 210 F - Etranger 245 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441